**Communiqué de presse**

Ouagadougou, le 03 mars 2018

**L’Union européenne soutient le Burkina Faso dans la maîtrise des dynamiques de sa population à travers un appui de plus de 16 milliards de FCFA**

Le Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement, Mme Hadizatou Rosine COULIBALY/SORI, a signé le 23 février 2018, une convention de financement entre l'Union Européenne et le Burkina Faso, d'un montant de **16,4 milliards FCFA**, pour la mise en œuvre du programme "*Population*".

Financé sur le 11ième Fond Européen de Développement, ce programme couvre la période 2018-2022 et contribuera à l'atteinte des objectifs du PNDES en mettant l'accent sur la qualité des prestations de service liées à la **population** sur l'ensemble du territoire burkinabè. Il s'articule autour de la Politique Nationale de Population du Burkina Faso et de la Stratégie Nationale de l'Etat Civil.

Le programme *Population* sera mis en œuvre avec les autorités concernées sous forme de contrats de services, d'appuis à la société civile, en partenariat avec l'UNICEF et avec l'Institut Supérieur des Sciences de la Population.

Il permettra d'alimenter le dialogue de politique sur les enjeux liés aux dynamiques de population, concernant plus particulièrement les femmes et les enfants, dans les domaines de l'état civil, de la santé publique et de la planification familiale. Son approche est complémentaire aux appuis budgétaires de l'Union Européenne au Burkina Faso, qui contribuent également au financement des politiques publiques sur ces domaines.

Ce programme s'adressera particulièrement aux **jeunes** et contribuera aussi à accélérer la mise en œuvre des politiquesnationales liées au genre, en particulier la **santé reproductive** et la **lutte contre les violences basées sur le genre**.

A travers ce programme, il est prévu de renforcer **l'enregistrement des naissances** et de contribuer à la **maîtrise des dynamiques de la population** burkinabè. Il s'agira d'intervenir au plus près des populations dans les Centres de Santé et de Promotion Sociale (CSPS), dans les Centres Médicaux et dans les communes à la fois urbaines et rurales. Le programme permettra de sensibiliser les populations à l'intérêt d'un recours accru aux services d'état civil et de planification familiale, tout en renforçant la qualité de l'offre de ces services (informatisation de l'état civil). **A terme, chaque femme bénéficiaire se verra offrir davantage de services, pour elle et ses enfants, dans les domaines juridiques (état civil), social et de santé.**

Le programme *Population* prévoit également d'accompagner les acteurs burkinabè de **recherche appliquée** pour mieux intégrer la dimension sociétale liée aux dynamiques de population. Les résultats de ces travaux contribueront à guider la prise des décisions politiques sur des bases factuelles.

La signature de cette convention de financement démontre une fois de plus la vitalité et l’excellence des relations de coopération entre le Burkina Faso et l’Union européenne.